



## **MONTAGE EN SECURITE DES ECHAFAUDAGES**

### **Objectifs**

- Savoir monter, utiliser et vérifier le matériel avant son utilisation

### **Durée et lieu de formation**

- 16 heures

### **Public concerné**

- Tout personnel, responsable d'équipe de monteurs et utilisateurs d'échafaudages, exécutant des travaux du bâtiment, des travaux publics et tous les autres travaux concernant les immeubles (décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié par le décret 95-608 du 6 mai 1995)

le 1/03/2009